

CERTIPHYTO

OPÉRATEUR (OPE)

FORMATION RENOUVELLEMENT

PRÉSENTATION | Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires une compréhension et un enseignement complet liés à l'Opérateur.

OBJECTIFS	<p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender l'ensemble de la législation liée aux produits phytopharmaceutiques et à leurs utilisations ; • Être capable d'identifier les risques pour l'environnement liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ; • Être capable d'identifier les risques pour les êtres humains, opérateurs et usagers, liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ; • Connaître les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
PRÉ-REQUIS	<p>Professionnels exerçant une activité en lien avec les produits phytopharmaceutiques.</p>
PUBLIC	<p>Personnels en charge de la mise en œuvre de toute application de produits phytopharmaceutiques pour usage professionnel. La participation, à la formation, de stagiaires exerçant des fonctions identiques sera privilégiée au profit de la dynamique de groupe.</p>
PROGRAMME	<p>Jour 1 8h45 – 9h00 : Accueil Introduction de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs et des enjeux de la journée de formation ; • Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires. <p>Jour 1 9h00 - 11h00 Thème : RÉGLEMENTATION et sécurité environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto • Définition des produits phytopharmaceutiques ; • Autorisation de mise sur le marché, produits licites et illégaux ; • Utilisation des produits ; • Classement, transport, stockage et enregistrement des produits ; • Collecte et traitement des déchets et effluents ; • Réglementation spécifique à l'activité professionnelle ; • Dangerosité du produit et impact sur l'environnement (<i>faune et flore</i>) ; • Situation d'exposition aux dangers dans l'environnement ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Notions de zonage (<i>zone protégée, périmètre de captage...</i>); • Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ; • Pratiques et aménagements visant à limiter les risques ; • Traçabilité tout au long du processus. <p>Jour 1 11h00 - 12h30 THÈME : SANTÉ SÉCURITÉ APPLICATEUR et espace ouvert au public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dangerosité des produits. <p>Jour 1 12h30 – 14h00 : Déjeuner</p> <p>Jour 1 14h00 – 15h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation d'exposition aux dangers ; • Catégories de populations sensibles ; • Principales mesures de prévention et de protection pour réduire ces risques ; • Estimation des risques pour les usagers ; • Principes d'utilisation, principales consignes et réglementation ; • Connaître la conduite à tenir en cas d'intoxications aiguës ou d'accidents ; • Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude. <p>Jour 1 15h30 – 17h30 THÈME : RÉDUCTION DE L'USAGE, méthodes alternatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels ; • Techniques de lutte intégrée. <p>Évaluation de la formation.</p>
INTERVENANT	Formateur spécialisé en produits phytopharmaceutiques, santé et environnement.
MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Combinaison des méthodes affirmatives, interrogatives et actives ; • Présentation de documents, vidéos, articles de presse, diaporamas ; • Exercices et échanges des pratiques pour mutualiser ; • Travaux de sous-groupes et restitution en grand groupe ; • Remise d'un livret stagiaire ; • Approche contextualisée au secteur d'activité des stagiaires.
VALIDATION	Attestation de formation
RESPONSABLE DE STAGE	Alain PANOT
DURÉE	1 jour (<i>7 heures</i>)

LIEU & DATE	À déterminer
COÛTS ET MODALITÉS	Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité (y compris pour les personnes en situation de handicap), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.